# Pois - Production de parcelles Select

# Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées

Les normes de base pour toutes les cultures sont énoncées dans <u>Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées</u>. Les normes de base pour toutes les parcelles sont énoncées dans <u>Exigences générales pour la production de parcelles</u>. De plus, les normes suivantes s'appliquent au pois.

#### **Exigences concernant le terrain**

Culture inspectée	NE doit PAS être produite sur un terrain qui :
Select	a porté au cours de l'année précédente :  une culture de pois.

## **Inspection des cultures**

Les parcelles de lentille doivent être inspectées à la floraison.

### Normes applicables aux cultures

#### **Isolement**

Distances d'isolement minimales requises entre une culture inspectée et d'autres cultures :

1.	Pureté variétale		Distance
	a.	Pois pédigré inspecté de la même variété	3 mètres (10 pieds)
	b.	Variétés différentes de pois ou pois non pédigré	10 mètres (33 pieds)
	C.	Pois pédigré inspecté de la même variété contaminé par des hors-types ou d'autres variétés de pois	10 mètres (33 pieds)
2.	. Pureté mécanique		Distance

a. Haricot, pois chiche, féverole, lupin, soya 3 mètres (10 pieds)

#### Tolérances maximales d'impuretés

- 1. Pureté variétale (hors-types/autres variétés en moyenne dans 20 000 plants)
  - a. Select 1
- 2. Pureté mécanique (autres espèces dont les semences sont difficiles à séparer de celles de la culture inspectée, en moyenne dans 20 000 plants; pour le pois, cela inclut le haricot, le pois chiche, la féverole et le soya)
  - a. Select 1